



Concours de thèses de la fondation du Comité des travaux historiques et scientifiques – 2018

Fondation abritée par l'Académie des sciences morales et politiques

Fondé en 1834 par le ministre de l'Instruction publique François Guizot, rattaché à l'École nationale des chartes, membre de l'université de rang mondial Paris Sciences et Lettres, le Comité des Travaux Historiques et Scientifiques est une institution unique dans le paysage de la recherche française. Il est à la tête d'un réseau composé de plus de 3 000 sociétés savantes, avec lesquelles il échange à l'occasion de son Congrès annuel ou dans le cadre de projets de recherche numériques, collaboratifs et ambitieux. Il fédère des scientifiques membres de prestigieuses institutions, des érudits locaux, des jeunes chercheurs et joue ainsi un rôle fondamental dans la construction et la transmission des savoirs. Le CTHS, à travers sa fondation, entend soutenir la jeune recherche en mettant en valeur et en favorisant la publication de thèses particulièrement remarquables.

Le Concours

Pouvez-vous participer ?

Il faut pour cela avoir soutenu une thèse d'histoire moderne ou d'histoire contemporaine entre le 31 octobre 2015 et le 31 décembre 2017.

Le sujet de cette thèse doit s'inscrire obligatoirement dans la thématique du congrès 2018 du CTHS : « *La transmission des savoirs* » (pour plus de détails, consulter l'appel à communication du congrès sur le site internet : <http://cths.fr/co/>).

Comment participer ?

Pour concourir, prenez connaissance du règlement ci-joint et remplissez la fiche d'inscription. Vous devrez ensuite l'envoyer au CTHS, avec tous les éléments constitutifs du dossier, à l'adresse suivante : edition.4@cths.fr

Quel calendrier ?

Vous pourrez vous inscrire entre le 1^{er} avril et le 1^{er} juin 2018.



Règlement du concours

Sur la base d'une courte présentation de leur thèse et d'un projet de remaniement, les candidats devront montrer leur aptitude à dégager clairement la nouveauté et la richesse du contenu scientifique de leur travail.

Les membres du jury seront particulièrement attentifs aux thèses qui abordent des thèmes en débat dans la communauté scientifique, apportent un regard neuf sur les sujets traités et participent aux grandes controverses historiographiques susceptibles de concerner un large public.

Ils seront également sensibles à la qualité rédactionnelle des travaux, sans laquelle il ne sera pas possible d'élargir le champ des lecteurs. En demandant aux lauréats un effort systématique de réécriture pour passer d'une thèse à un livre, le jury souhaite toucher un public ne se limitant pas au seul cercle des spécialistes.

Le règlement ci-après précise l'organisation du concours et les conditions pour y participer.

1. *Objet du concours*

Le ou les lauréats du concours verront leur thèse publiée aux Éditions du CTHS après remaniement (dans un délai qui leur sera indiqué après l'annonce des résultats) conformément aux normes de la collection choisie.

2. *Conditions de participation*

Le concours de thèses du CTHS est ouvert aux docteurs ayant soutenu une thèse d'histoire moderne ou d'histoire contemporaine entre le 31 octobre 2015 et le 31 décembre 2017. Le sujet de cette thèse doit s'inscrire obligatoirement dans la thématique du congrès 2018 du CTHS : « *La transmission des savoirs* » (pour plus de détails, consulter l'appel à communication du congrès sur le site internet : <http://cths.fr/co/>).

La thèse doit avoir obtenu la mention très honorable avec félicitations du jury (sauf si l'université de rattachement a renoncé à décerner des mentions). Les thèses d'habilitation à diriger des recherches et les thèses de l'École nationale des chartes ne seront pas retenues.



3. Constitution du dossier de candidature

Les candidats doivent faire une demande d'inscription par mail au CTHS en envoyant tous les éléments suivants au format pdf (poids maximum de 4 Mo par mail) :

- Le formulaire d'inscription ci-joint dûment rempli ;
- La table des matières de la thèse ;
- Le rapport de soutenance ;
- Un résumé de la thèse (2 000 à 3 000 signes) ;
- L'introduction et la conclusion ;
- Un projet de remaniement, indiquant le nombre de signes de la thèse (notes, bibliographie, annexes et index compris), dans lequel le candidat exposera les aménagements qu'il envisage pour passer de la thèse au livre.

Le projet de remaniement

Le projet de remaniement peut tenir en quelques pages. Il s'agit de présenter au jury comment vous comptez transformer votre thèse en livre : Quels axes vous comptez privilégier ? Quelles parties vous comptez supprimer, réduire ou au contraire développer ? Quels documents ou illustrations vous semblent indispensables pour mettre en valeur votre travail ?

4. Présélection des thèses

Une présélection des thèses sera opérée par les sections du CTHS participant au concours. Elle s'effectuera à partir du dossier envoyé par les docteurs qui indiqueront à quelle section ils souhaitent soumettre leur dossier :

- Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions ;
- Histoire contemporaine et du temps présent.

5. Procédure de sélection des lauréats

À l'issue de la présélection, les candidats retenus devront envoyer un exemplaire de leur thèse (envoi d'une version papier par la Poste et du pdf par mail) avant la date qui leur sera indiquée. Les thèses seront ensuite réparties dans les différentes sections concernées du CTHS.



Les sections, après avoir soumis chacune des thèses à deux experts (qui ne doivent pas avoir fait partie du jury de soutenance du candidat), proposeront un classement au Conseil de la fondation. Chaque section se réserve le droit de ne pas retenir de thèse si les dossiers soumis ne lui semblent pas éligibles.

Le jury se prononcera en fonction de l'originalité du projet, de sa place dans le catalogue du CTHS et de sa capacité à toucher un public le plus large possible. Lui seul sera en mesure de désigner les lauréats du concours, au nombre de 2 maximum.

Deux prix seront distribués :

- Le premier prix : 2.000 € et la publication de la thèse aux éditions du CTHS
- Le second prix : La publication de la thèse aux éditions du CTHS

6. *Calendrier*

Les inscriptions seront enregistrées entre le 1^{er} avril et le 1^{er} juin 2018. Les résultats seront proclamés à la fin de l'année 2018 au plus tard.

7. *Engagement des candidats*

En s'inscrivant, le candidat accepte de remettre un exemplaire de sa thèse si son dossier est présélectionné. Cet exemplaire lui sera retourné uniquement s'il en fait la demande dans un délai de 6 mois maximum après l'annonce des résultats.

S'il fait partie des lauréats, il s'engage à effectuer une réécriture de sa thèse selon des normes clairement définies (750 000 signes et 40 illustrations maximum). Ce remaniement s'effectuera sous la responsabilité d'un membre et d'un éditeur du CTHS selon les conditions prévues dans le contrat d'édition conclu avec les Éditions du CTHS (ces dernières se réservant le droit de ne pas publier le manuscrit si le lauréat ne suit pas les recommandations qui lui auront été données).



Fiche d'inscription

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone : ... / ... / ... / ... / ...

E-mail :

Situation professionnelle :

Intitulé de la thèse :

Date de soutenance :

Université de rattachement :

Nom du directeur de recherche :

Membres du jury de soutenance :

> Thèse relevant de la section :

- Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions
- Histoire contemporaine et du temps présent

> Pièces à produire :

- Le formulaire d'inscription
- La table des matières de la thèse ;
- Le rapport de soutenance ;
- Un résumé de la thèse (2 000 à 3 000 signes) ;
- L'introduction et la conclusion ;
- Un projet de remaniement, indiquant le nombre de signes de la thèse (notes, bibliographie, annexes et index compris), dans lequel le candidat exposera les aménagements qu'il envisage pour passer de la thèse au livre.

Formulaire et pièces demandées à retourner par mail à Anne Kehrig : edition.4@cths.fr